

Rapport de repérage du plomb avant travaux

Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail

Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants NF X46-035



Numéro de rapport	142025 P
Propriétaire	AGROCAMPUS OUEST
Donneur d'ordre	AGROCAMPUS OUEST
Adresse de l'immeuble	BATIMENT 20 ATELIER 65 rue de Saint-Brieuc 35000 RENNES
Bâtiment ou installation	AGROCAMPUS
Date de la commande	14/09/2025
La ou le(s) date(s) de la visite	14/08/2025
Date d'édition du rapport de repérage	15/09/2025
Nombre total de pages du rapport, annexes comprises	29

Signataire du rapport

Signature et Cachet de l'entreprise

Opérateur de repérage :

Monsieur BOURDONNAY Romain
BUREAU VERITAS EXPLOITATION
25 rue du Danemark
56400 BRECH
Le 15/09/2025

SOMMAIRE

SIGNATAIRE DU RAPPORT	1
DESCRIPTION DE LA MISSION	3
OBJET DE LA MISSION :	3
IDENTIFICATION COMPLETE DES DIFFERENTS INTERVENANTS ET PARTIES PRENANTES :	3
IDENTIFICATION COMPLETE DE L'IMMEUBLE CONCERNE :	3
IDENTIFICATION DU BATIMENT OU DU LOCAL CONCERNE :	3
LISTE DES DOCUMENTS REMIS :	3
PROGRAMME DE TRAVAUX	3
ELEMENT DE LA MISSION DE REPERAGE	5
PERIMETRE DU REPERAGE : LOCAUX ET PARTIES D'IMMEUBLES CONCERNES (ZONE D'INTERVENTION) :	5
L'APPAREIL PORTABLE A FLUORESCENCE X	5
VERIFICATION DE LA JUSTESSE DE L'APPAREIL (MESURE SUR ETALONS)	6
IDENTIFICATION DU LABORATOIRE EN CAS D'ANALYSE PHYSICO-CHIMIQUE	6
METHODOLOGIE EMPLOYEE	6
INTERPRETATION DES RESULTATS	9
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE	9
RESULTATS DU REPERAGE ET COMMENTAIRES	9
ANNEXE : PLANS ET/OU CROQUIS	23
ANNEXE : ATTESTATION D'ASSURANCE.....	26
ANNEXE : ATTESTATION FABRICANT DE L'APPAREIL A FLUORESCENCE X INDIQUANT LA DUREE DE VIE DE LA SOURCE	28

1 Description de la mission

1.1 Objet de la mission :

L'objectif du repérage plomb avant travaux est de permettre l'identification, la localisation des revêtements, matériaux et produits contenant du plomb susceptibles d'être impactés directement ou indirectement par les travaux prévus dans le programme du donneur d'ordre.

Le repérage porte sur tous les revêtements, matériaux et produits de construction et de décoration, comprenant notamment les revêtements intérieurs ou extérieurs, apparents ou recouverts, susceptibles de libérer des poussières de plomb lors des travaux.

Sont exclus du domaine d'application du présent rapport, la recherche de plomb dans le PVC (menuiseries, revêtements de sol, conduits, ...), le polystyrène, les carrelages et faïences.

Selon le programme de travaux envisagés, l'opérateur de repérage détermine l'étendue de la recherche de plomb dans les revêtements, matériaux et produits susceptibles de contenir du plomb.

Références de l'ordre de mission : **27677678 - AGROCAMPUS - Bat 20 Atelier**

1.2 Identification complète des différents intervenants et parties prenantes :

Propriétaire de l'immeuble :	AGROCAMPUS OUEST
Demeurant :	CS 84215 65 Rue de Saint-Brieuc 35000 RENNES
Représenté par :	//
Donneur d'ordre du repérage :	AGROCAMPUS OUEST
Demeurant :	CS 84215 65 Rue de Saint-Brieuc 35000 RENNES
Représenté par :	Monsieur ESNAULT Philippe / 06.29.23.50.46 / philippe.esnault@agrocampus-ouest.fr
Opérateur ayant réalisé le repérage :	Monsieur BOURDONNAY Romain
Nom et adresse de l'entreprise :	BUREAU VERITAS EXPLOITATION Espace Tertiaire Porte Océane 2 25 rue du Danemark 56400 BRECH
N° de Siret :	79018467500417
RCP-compagnie-n° de police :	ALLIANZ GLOBAL CORPORATE & SPECIALTY SE - FRL001575

1.3 Identification complète de l'immeuble concerné :

Dénomination :	BATIMENT 20 ATELIER
Adresse complète :	65 rue de Saint-Brieuc 35000 RENNES
Référence Cadastre :	AL - 281

1.4 Identification du bâtiment ou du local concerné :

Date du PC et/ou date de construction :	Permis de Construire : Antérieur au 1 juillet 1997	Construction :
Fonction principale du bâtiment :	AGROCAMPUS	
Autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné :		

1.5 Liste des documents remis :

Programme de travaux	Statut : remis
Titre	
Programme de travaux	

2 Programme de Travaux

Le programme de travaux envisagé par le Donneur d'Ordre prévoit :

Réfection complète du Bâtiment 20.

3 Elément de la mission de repérage

3.1 Périmètre du repérage : locaux et parties d'immeubles concernés (zone d'intervention) :

Local	Étage	Visité	Justification de non-visite
Local 01	RDC	OUI	
Local 02	RDC	OUI	
Local 03	RDC	OUI	
Local 4-1	RDC	OUI	
Local 4-2	RDC	OUI	
Local 4-3	RDC	OUI	
Local 05	RDC	OUI	
Local 06	RDC	OUI	
Local 07	RDC	OUI	
Local 08	RDC	OUI	
Local 09	RDC	OUI	
Local 10	RDC	OUI	
Local 11	RDC	OUI	
Local 12	RDC	OUI	
Local 13	RDC	OUI	
Local 14	RDC	OUI	
Local 15	RDC	OUI	
Local 16	RDC	OUI	
Local 17	RDC	OUI	
Local 18	RDC	OUI	
Local 19	RDC	OUI	
Local 20	R+1	OUI	
Local 21	R+1	OUI	
Local 22	R+1	OUI	
Local 23	R+1	OUI	
Local 24	R+1	OUI	
Local 25	R+1	OUI	
Abords Extérieurs & Couvertures	EXT	OUI	

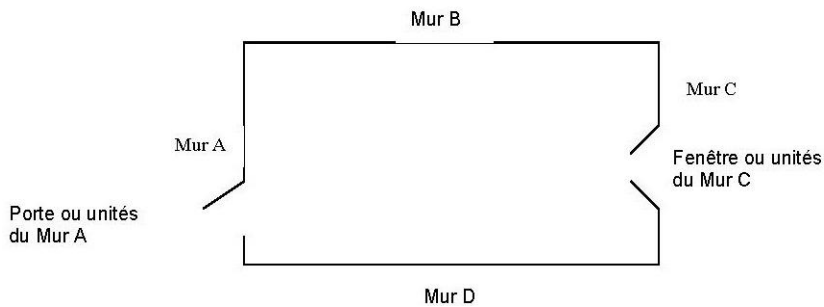
3.2 L'appareil portable à fluorescence X

Marque :	Heuresis
Modèle :	Pb200i
Numéro de série :	1394
Date de changement de source :	02/04/2024
Nature du radionucléide :	Cobalt 57
Activité de la source :	185 Mbq
Limite de quantification de l'appareil	0,31 mg/cm ²
Étalon 1	Étalon 2
Fabricant de l'étalon : NIST	Fabricant de l'étalon : NIST
Concentration de l'étalon : 0,31mg/cm ²	Concentration de l'étalon : 0,71mg/cm ²
Incertitude de l'étalon : 0,02mg/cm ²	Incertitude de l'étalon : 0,08mg/cm ²
N° NIST de l'étalon : SRM2575	N° NIST de l'étalon : SRM2574

3.3 Vérification de la justesse de l'appareil (mesure sur étalons)				
N° de mesure	valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie (mg/cm²)	Date	Observation
1	0,31	0,1	14/08/2025	Vérification de justesse de début de diagnostic
2	0,7	0,1	14/08/2025	Vérification de justesse de début de diagnostic
213	0,71	0,1	14/08/2025	Vérification de justesse de fin de diagnostic
214	0,3	0,1	14/08/2025	Vérification de justesse de fin de diagnostic

3.4 Identification du laboratoire en cas d'analyse physico-chimique	
Nom :	
Adresse :	
Numéro d'accréditation :	

4	Méthodologie Employée
<u>Vérification de justesse de l'appareil à fluorescence X</u> Avant chaque constat, l'auteur vérifie la justesse de son appareil selon les modalités fournies par le fabricant de l'appareil. <u>Identification du bien objet de la mission</u> L'auteur identifie le bien objet de la mission, ainsi que l'ensemble immobilier auquel il appartient. En cas d'ambiguïté, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble. <u>Identification des locaux</u> Par local, on entend toute pièce (salle de séjour, toilettes, etc.) et par extension : couloir, hall d'entrée, palier, partie de cage d'escalier située entre deux paliers, appentis, placard, etc. Une cage d'escalier est découpée en plusieurs locaux. Sont considérés comme locaux distincts : – chaque palier ; – chaque partie de cage d'escalier située entre deux paliers ; Une gaine d'ascenseur est considérée comme un seul local <u>Identification des zones</u> Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones qu'il identifie sur le croquis. Ces zones correspondent généralement aux différentes faces du local. Selon la convention établie, une lettre est attribuée à chaque « zone » du local (A, B, C et D). On appelle « zone A » le mur par lequel on accède au local. Les zones suivantes sont désignées dans le sens horaire. Une unité de repérage est définie comme étant un élément de construction, ou un ensemble d'éléments de construction, présentant a priori un recouvrement homogène. Chaque unité de repérage (porte, fenêtre, ...) est associée à une « zone ».	



Seules les surfaces directement accessibles sont testées.

Identification des revêtements

Par revêtement, on entend un matériau mince recouvrant les éléments de construction.

Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anti-corrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, le plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons.

Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb.

D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.

Sont exclus du repérage :

- les revêtements de type papiers peints, carrelages et faïences bruts, revêtements de sol plastique ;
- les matériaux de type menuiseries extérieures et intérieures en PVC ; canalisations et goulottes en PVC.

Les revêtements de type carrelage contiennent souvent du plomb mais ne libèrent pas de poussières de plomb s'ils sont en bon état, ils ne sont donc pas visés par le présent rapport.

Identification des unités de repérage et substrat

Une unité de repérage définit soit :

- un ou plusieurs éléments de construction, finition ou décoration, ayant a priori un même substrat, un même revêtement et un même historique en matière de construction et de revêtement ;
- un matériau ayant a priori un même historique en matière de construction (exemple : solin en plomb)

Une unité de repérage se définit à minima avec les critères suivants :

- Niveau (rez de chaussée, étage X...) ;
- Le local ;
- La zone ;
- Produit ou matériau ;
- Le substrat ;
- Le revêtement.

Dans chaque local, toutes les surfaces concernées par les travaux susceptibles d'avoir un revêtement contenant du plomb sont analysées ou incluses dans une unité de repérage à analyser.

Cela comprend aussi les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb (papier peint, toile de verre, moquette murale, etc.), car un matériau contenant du plomb peut exister en dessous.

L'auteur du constat identifie le substrat de l'unité de repérage par examen visuel et en fonction des caractéristiques physiques du matériau, et le revêtement apparent de l'unité de repérage.

Par substrat, on entend un matériau sur lequel un revêtement est appliqué (plâtre, bois, brique, métal, etc.).

Constituent des unités de repérage distinctes :

- les différents murs d'une même pièce ;
- des éléments de construction de substrats différents (tels qu'un pan de bois et le reste de la paroi murale à laquelle il appartient) ;

- les côtés extérieur et intérieur d'une porte ou d'une fenêtre ;
- des éléments situés dans des locaux différents, même contigus (tels que les 2 faces d'une porte car elles ont pu être peintes par des peintures différentes) ;
- une allège ou une embrasure et la paroi murale à laquelle elle appartient.

Si des habitudes locales de construction ou de mise en peinture sont connues, l'auteur du constat en tient compte pour une définition plus précise des unités de repérage.

Peut (peuvent) constituer une seule et même unité de repérage :

- l'ensemble des plinthes d'un même local ;
- l'ensemble des boiseries, décorations d'un même local (unité de repérage continue ou discontinue) ;
- l'ensemble des marches et contremarches, garde-corps, balustres etc. d'un même local (unité de repérage continue ou discontinue) ;
- l'ensemble des modénatures d'un façade (unité de repérage discontinue) ;

Conformément à la NF X 46-035, sont exclus du présent repérage :

- Les PVC (menuiseries, revêtements de sol, conduits...) ;
- Le polystyrène
- Les carrelages, faïences et plinthes carrelées

NOTE : Une unité de repérage peut être constituée d'un ensemble d'éléments situés dans des locaux et niveaux différents.

Relevé des mesures :

Les résultats des mesures sont indiqués dans les tableaux suivants.

Il est effectué à minima 2 mesures dont à minima 1 mesure par local, par unité de repérage, à l'aide de l'appareil à fluorescence X

4.1 Interprétation des résultats

Le présent diagnostic porte sur la mesure de concentration en plomb dans les revêtements avec un appareil à fluorescence X avant la réalisation de travaux.

Dans ce cadre, aucun seuil de concentration en plomb n'est précisé dans le code du travail.

Les résultats des mesures sont exprimés en mg/cm² de plomb avec indication de l'incertitude de la mesure.

Les valeurs de concentration en plomb, obtenues après l'application de l'appareil sur le support, sont retranscrites dans les tableaux de relevé de mesures. Ces valeurs sont celles du constructeur. Elles comprennent la valeur mesurée et l'incertitude de mesure élargie (ex : 13,4 +/- 0,41).

Toute mesure < à la LQ de l'appareil (0,31 mg/cm²) doit être interprétée comme étant inférieure à 0,31 mg/cm².

4.2 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb, dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

5 Résultats du repérage et commentaires

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du repérage divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre.
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de repérage (UR) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet de mesures sont classées dans le tableau des mesures suivant.

Abords Extérieurs & Couvertures (Extérieurs)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm ²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm ²	Observations
202	Est	Fenêtre haute bois #1 - Dormant - UR43	Bois	Peinture	HD	0,1	0,1	
203	Est	Fenêtre haute bois #1 - Ouvrant - UR44	Bois	Peinture	HD	0,1	0,1	
199	Est	Murs façades enduits - UR71	Béton	Enduit peint	HD	0,05	0,1	
204	Est	Porte extérieure bois peint - Dormant - UR40	Bois	Peinture	HD	0,13	0,1	
205	Est	Porte extérieure bois peint - Ouvrant - UR41	Bois	Peinture	HD	0,07	0,1	
	Nord	Chutes de gouttières PVC - UR72	PVC	Brut				Elément non considéré par la réglementation
212	Nord	Enduit peint	Métal	Peinture	HD	0,07	0,1	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
198	Nord	Murs façades enduits - UR71	Béton	Enduit peint	HD	0,07	0,1	
211	Nord	Pieds de chutes de gouttières Fonte - UR73	fonte	Peinture	HD	0,8	0,1	
207	Nord	Poteaux métal noyés murs - UR58	Métal	Peinture	HD	0,15	0,1	
208	Ouest	Fenêtre haute bois #2 - Dormant - UR59	Bois	Peinture	HD	0,09	0,1	
209	Ouest	Fenêtre haute bois #2 - Ouvrant - UR60	Bois	Peinture	HD	0,09	0,1	
197	Ouest	Murs façades enduits - UR71	Béton	Enduit peint	HD	0,05	0,1	
	Sud	Chutes de gouttières PVC - UR72	PVC	Brut				Elément non considéré par la réglementation
200	Sud	Fenêtres bois #1 - Dormant - UR33	Bois	Peinture	HD	0,11	0,1	
201	Sud	Fenêtres bois #1 - Ouvrant - UR34	Bois	Peinture	HD	0,09	0,1	
196	Sud	Murs façades enduits - UR71	Béton	Enduit peint	HD	0,04	0,1	
210	Sud	Pieds de chutes de gouttières Fonte - UR73	fonte	Peinture	HD	1,3	0,1	
206	Sud	Poteaux métal noyés murs - UR58	Métal	Peinture	HD	0,06	0,1	

Commentaire sur le local

Néant

Local 01 (RDC)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	A	Portail métal brut - Bâti et ouvrants extérieurs - UR05	Métal	Brut				Absence de revêtement
	A	Portail métal brut - Bâti et ouvrants intérieurs - UR04	Métal	Brut				Absence de revêtement
9	B	Escalier métal - Balustre - UR09	Métal	Peinture	HD	0,09	0,1	
7	B	Escalier métal - Ensemble des marches - UR07	Métal	Peinture	HD	0,08	0,1	
8	B	Escalier métal - Limon - UR08	Métal	Peinture	HD	0,09	0,1	
10	B	Escalier métal - Main courante - UR10	Métal	Peinture	HD	0,05	0,1	
6	B	Fenêtre intérieure - Dormant - UR11	Bois	Peinture	HD	0,06	0,1	
14	B	Panneaux de bois peints - UR17	Bois	Peinture	HD	0,06	0,1	
15	B	Porte intérieure bois #2 - Dormant - UR26	Bois	Peinture	HD	0,1	0,1	
16	B	Porte intérieure bois #2 - Ouvrant - UR27	Bois	Peinture	HD	0,08	0,1	
4	C	Porte intérieure bois #1 - Dormant - UR12	Bois	Peinture	HD	0,02	0,1	
5	C	Porte intérieure bois #1 - Ouvrant - UR13	Bois	Peinture	HD	0,08	0,1	
	D	Murs intérieurs béton brut - UR02	Béton	Brut				Absence de revêtement
11	D	Porte intérieure métal #1 - Dormant - UR14	Métal	Peinture	HD	0,04	0,1	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
12	D	Porte intérieure métal #1 - Ouvrant - UR15	Métal	Peinture	HD	0,03	0,1	
13	Plafond	Plafond - Eléments de charpente métal - UR16	Métal	Peinture	HD	0,19	0,1	
	Plafond	Plafond - Plaques ondulés - UR16	fibres-ciment	Brut				Absence de revêtement
3	Sol	Plancher - Béton peint #1 - UR01	Béton	Peinture	HD	0,08	0,1	
Commentaire sur le local			Néant					

Local 02 (RDC)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
18	A	Panneaux de bois peints - UR17	Bois	Peinture	HD	0,09	0,1	
20	A	Poteaux métal peints - UR06	Métal	Peinture	HD	0,04	0,1	
	C	Murs périphériques béton brut - UR03	Béton	Brut				Absence de revêtement
	D	Murs intérieurs béton brut - UR02	Béton	Brut				Absence de revêtement
	Plafond	Plancher bois brut - UR20	Bois	Brut				Absence de revêtement
	Plafond	Solives bois brutes - UR19	Bois	Brut				Absence de revêtement
19	Plafond	Solives métal - UR18	Métal	Peinture	HD	0,09	0,1	
17	Sol	Plancher - Béton peint #1 - UR01	Béton	Peinture	HD	0,08	0,1	
Commentaire sur le local			Néant					

Local 03 (RDC)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
32	A	Conduits AEP Métal peint - UR42	Métal	Peinture	HD	0,05	0,1	
21	A	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,08	0,1	
23	A	Porte intérieure bois #1 - Dormant - UR12	Bois	Peinture	HD	0,11	0,1	
24	A	Porte intérieure bois #1 - Ouvrant - UR13	Bois	Peinture	HD	0,03	0,1	
27	A	Porte intérieure bois #3 - Dormant - UR31	Bois	Peinture	HD	0,07	0,1	
28	A	Porte intérieure bois #3 - Ouvrant - UR32	Bois	Peinture	HD	0,05	0,1	
34	B	Portail métal peint - Ouvrant extérieur - UR64	Métal	Peinture	HD	1,7	0,1	
31	B	Portail métal peint - Ouvrant intérieur - UR35	Métal	Peinture	HD	1,2	0,1	
29	C	Fenêtres bois #1 - Dormant - UR33	Bois	Peinture	HD	0,06	0,1	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
30	C	Fenêtres bois #1 - Ouvrant - UR34	Bois	Peinture	HD	0,08	0,1	
22	C	Murs périphériques béton peints - UR29	Béton	Peinture	HD	0,07	0,1	
33	C	Poteaux métal noyés murs - UR58	Métal	Peinture	HD	0,04	0,1	
	Plafond	Faux-plafonds - plaques laine minérale aluminium - UR30	aluminium	Brut				Absence de revêtement
26	Plafond	Plafond - Eléments de charpente métal - UR16	Métal	Peinture	HD	0,1	0,1	
25	Sol	Plancher - Béton peint #1 - UR01	Béton	Peinture	HD	0,04	0,1	
Commentaire sur le local			Néant					

Local 4-1 (RDC)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
39	A	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,1	0,1	
35	A	Porte intérieure bois #3 - Dormant - UR31	Bois	Peinture	HD	0,04	0,1	
36	A	Porte intérieure bois #3 - Ouvrant - UR32	Bois	Peinture	HD	0,06	0,1	
37	B	Fenêtre intérieure - Dormant - UR11	Bois	Peinture	HD	0,08	0,1	
38	Plafond	Plafond plâtre peint - UR37	Plâtre	Peinture	HD	0,08	0,1	
40	Plafond	Poutres coffrées plâtre - UR38	Plâtre	Peinture	HD	0,06	0,1	
	Sol	Plancher revêtement vinyl - UR36	Revêtement vinyl	PVC				Elément non considéré par la réglementation
Commentaire sur le local			Néant					

Local 4-2 (RDC)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
41	A	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,06	0,1	
42	A	Porte intérieure bois #3 - Dormant - UR31	Bois	Peinture	HD	0,05	0,1	
43	A	Porte intérieure bois #3 - Ouvrant - UR32	Bois	Peinture	HD	0,06	0,1	
44	B	Fenêtre intérieure - Dormant - UR11	Bois	Peinture	HD	0,09	0,1	
45	Plafond	Plafond plâtre peint - UR37	Plâtre	Peinture	HD	0,11	0,1	
46	Plafond	Poutres coffrées plâtre - UR38	Plâtre	Peinture	HD	0,08	0,1	
	Sol	Plancher revêtement vinyl - UR36	Revêtement vinyl	PVC				Elément non considéré par la réglementation
Commentaire sur le local			Néant					

Local 4-3 (RDC)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm ²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm ²	Observations
47	A	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,05	0,1	
48	A	Porte intérieure bois #3 - Dormant - UR31	Bois	Peinture	HD	0,1	0,1	
49	A	Porte intérieure bois #3 - Ouvrant - UR32	Bois	Peinture	HD	0,06	0,1	
51	C	Conduits AEP Métal peint - UR42	Métal	Peinture	HD	0,11	0,1	
50	Plafond	Plafond plâtre peint - UR37	Plâtre	Peinture	HD	0,04	0,1	
	Sol	Plancher revêtement vinyl - UR36	Revêtement vinyl	PVC				Elément non considéré par la réglementation
Commentaire sur le local			Néant					

Local 05 (RDC)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm ²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm ²	Observations
53	A	Porte intérieure bois #3 - Dormant - UR31	Bois	Peinture	HD	0,08	0,1	
54	A	Porte intérieure bois #3 - Ouvrant - UR32	Bois	Peinture	HD	0,13	0,1	
60	D	Conduits AEP Métal peint - UR42	Métal	Peinture	HD	0,06	0,1	
59	G	Murs périphériques béton peints - UR29	Béton	Peinture	HD	0,05	0,1	
56	G	Porte extérieure bois peint - Dormant - UR40	Bois	Peinture	HD	0,11	0,1	
57	G	Porte extérieure bois peint - Ouvrant - UR41	Bois	Peinture	HD	0,05	0,1	
58	H	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,09	0,1	
55	Plafond	Plafond plâtre peint - UR37	Plâtre	Peinture	HD	0,11	0,1	
52	Sol	Plancher béton peint #2 - UR39	Béton	Peinture	HD	0,03	0,1	
Commentaire sur le local			Néant					

Local 06 (RDC)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm ²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm ²	Observations
61	A	Porte intérieure bois #3 - Dormant - UR31	Bois	Peinture	HD	0,08	0,1	
62	A	Porte intérieure bois #3 - Ouvrant - UR32	Bois	Peinture	HD	0,09	0,1	
63	D	Conduits AEP Métal peint - UR42	Métal	Peinture	HD	0,11	0,1	
64	D	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,04	0,1	
65	Plafond	Plafond plâtre peint - UR37	Plâtre	Peinture	HD	0,03	0,1	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
66	Sol	Plancher béton peint #2 - UR39	Béton	Peinture	HD	0,08	0,1	
Commentaire sur le local			Néant					

Local 07 (RDC)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
75	A	Conduit métal peint - UR45	Métal	Peinture	HD	0,03	0,1	
67	A	Porte intérieure bois #3 - Dormant - UR31	Bois	Peinture	HD	0,02	0,1	
68	A	Porte intérieure bois #3 - Ouvrant - UR32	Bois	Peinture	HD	0,02	0,1	
69	D	Conduits AEP Métal peint - UR42	Métal	Peinture	HD	0,08	0,1	
73	D	Fenêtre haute bois #1 - Dormant - UR43	Bois	Peinture	HD	0,09	0,1	
74	D	Fenêtre haute bois #1 - Ouvrant - UR44	Bois	Peinture	HD	0,03	0,1	
70	D	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,07	0,1	
71	Plafond	Plafond plâtre peint - UR37	Plâtre	Peinture	HD	0,09	0,1	
72	Sol	Plancher béton peint #2 - UR39	Béton	Peinture	HD	0,03	0,1	
Commentaire sur le local			Néant					

Local 08 (RDC)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	A	Escalier bois - Balustre - UR23	Bois	Brut				Absence de revêtement
	A	Escalier bois - Limon - UR22	Bois	Brut				Absence de revêtement
	A	Escalier bois - Main courante - UR24	Bois	Brut				Absence de revêtement
	A	Escalier bois- Ensemble des marches - UR21	Bois	Brut				Absence de revêtement
76	A	Porte intérieure métal #1 - Dormant - UR14	Métal	Peinture	HD	0,08	0,1	
77	A	Porte intérieure métal #1 - Ouvrant - UR15	Métal	Peinture	HD	0,08	0,1	
	B	Murs intérieurs béton brut - UR02	Béton	Brut				Absence de revêtement
	D	Portail métal brut - Bâti et ouvrants extérieurs - UR05	Métal	Brut				Absence de revêtement
	D	Portail métal brut - Bâti et ouvrants intérieurs - UR04	Métal	Brut				Absence de revêtement
78	Plafond	Plafond - Eléments de charpente métal - UR16	Métal	Peinture	HD	0,1	0,1	
	Plafond	Plafond - Plaques ondulés - UR16	fibres-ciment	Brut				Absence de revêtement

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	Plafond	Plancher bois brut - UR20	Bois	Brut				Absence de revêtement
	Plafond	Solives bois brutes - UR19	Bois	Brut				Absence de revêtement
79	Sol	Plancher - Béton peint #1 - UR01	Béton	Peinture	HD	0,07	0,1	
Commentaire sur le local			Néant					

Local 09 (RDC)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
86	B Droite	Cloisons plâtre - UR48	Plâtre	Peinture	HD	0,04	0,1	
87	B Droite	Imposte de porte - UR49	Bois	Peinture	HD	0,09	0,1	
80	B Gauche	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,03	0,1	
81	B Gauche	Porte intérieure bois #3 - Dormant - UR31	Bois	Peinture	HD	0,09	0,1	
82	B Gauche	Porte intérieure bois #3 - Ouvrant - UR32	Bois	Peinture	HD	0,05	0,1	
85	D Droite	Porte deux vantaux - Ouvrant - UR47	Bois	Peinture	HD	0,05	0,1	
	Plafond	Faux-plafonds - plaques laine minérale aluminium - UR30	aluminium	Brut				Absence de revêtement
83	Plafond	Plafond - Eléments de charpente métal - UR16	Métal	Peinture	HD	0,1	0,1	
84	Sol	Plancher - Béton peint #1 - UR01	Béton	Peinture	HD	0,03	0,1	
Commentaire sur le local			Néant					

Local 10 (RDC)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
91	A	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,1	0,1	
95	A	Plinthes bois - UR54	Bois	Peinture	HD	0,08	0,1	
88	A	Porte intérieure bois #3 - Dormant - UR31	Bois	Peinture	HD	0,03	0,1	
89	A	Porte intérieure bois #3 - Ouvrant - UR32	Bois	Peinture	HD	0,04	0,1	
90	B	Fenêtre intérieure - Dormant - UR11	Bois	Peinture	HD	0,04	0,1	
92	C	Fenêtres bois #1 - Dormant - UR33	Bois	Peinture	HD	0,1	0,1	
93	C	Fenêtres bois #1 - Ouvrant - UR34	Bois	Peinture	HD	0,04	0,1	
	C	Murs doublés lames PVC - UR50	PVC	Brut				Elément non considéré par la réglementation
94	Plafond	Plafond lames bois - UR51	Bois	Peinture	HD	0,04	0,1	
	Sol	Plancher revêtement vinyl - UR36	Revêtement vinyl	PVC				Elément non considéré par la réglementation

Commentaire sur le local	Néant
--------------------------	-------

Local 11 (RDC)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm ²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm ²	Observations
102	A	Imposte de porte - UR49	Bois	Peinture	HD	0,05	0,1	
96	A	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,08	0,1	
103	A	Plinthes bois - UR54	Bois	Peinture	HD	0,15	0,1	
97	A	Porte intérieure bois #3 - Dormant - UR31	Bois	Peinture	HD	0,05	0,1	
98	A	Porte intérieure bois #3 - Ouvrant - UR32	Bois	Peinture	HD	0,03	0,1	
99	B	Fenêtre intérieure - Dormant - UR11	Bois	Peinture	HD	0,06	0,1	
100	C	Fenêtres bois #1 - Dormant - UR33	Bois	Peinture	HD	0,1	0,1	
101	C	Fenêtres bois #1 - Ouvrant - UR34	Bois	Peinture	HD	0,08	0,1	
	C	Murs doublés lames PVC - UR50	PVC	Brut				Elément non considéré par la réglementation
104	D	Cloisons plâtre - UR48	Plâtre	Peinture	HD	0,05	0,1	
	Plafond	Plafond lames PVC - UR53	PVC	Brut				Elément non considéré par la réglementation
	Sol	Plancher carrelage - UR52	Carrelage	Brut				Elément non considéré par la réglementation

Commentaire sur le local	Néant
--------------------------	-------

Local 12 (RDC)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm ²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm ²	Observations
109	A	Porte deux vantaux - Dormant - UR46	Bois	Peinture	HD	0,1	0,1	
106	A	Porte deux vantaux - Ouvrant - UR47	Bois	Peinture	HD	0,09	0,1	
105	C	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,07	0,1	
	Plafond	Faux-plafonds - plaques laine minérale aluminium - UR30	aluminium	Brut				Absence de revêtement
107	Plafond	Plafond - Eléments de charpente métal - UR16	Métal	Peinture	HD	0,05	0,1	
108	Sol	Plancher - Béton peint #1 - UR01	Béton	Peinture	HD	0,05	0,1	

Commentaire sur le local	Néant
--------------------------	-------

Local 13 (RDC)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm ²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm ²	Observations
110	A	Porte deux vantaux - Dormant - UR46	Bois	Peinture	HD	0,04	0,1	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
111	A	Porte deux vantaux - Ouvrant - UR47	Bois	Peinture	HD	0,04	0,1	
112	C	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,06	0,1	
	Plafond	Faux-plafonds - plaques laine minérale aluminium - UR30	aluminium	Brut				Absence de revêtement
113	Plafond	Plafond - Eléments de charpente métal - UR16	Métal	Peinture	HD	0,19	0,1	
114	Sol	Plancher - Béton peint #1 - UR01	Béton	Peinture	HD	0,19	0,1	

Commentaire sur le local	Néant
---------------------------------	--------------

Local 14 (RDC)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
117	A Droite	Cloisons plâtre - UR48	Plâtre	Peinture	HD	0,1	0,1	
116	A Gauche	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,04	0,1	
121	B	Fenêtres bois #1 - Dormant - UR33	Bois	Peinture	HD	0,11	0,1	
122	B	Fenêtres bois #1 - Ouvrant - UR34	Bois	Peinture	HD	0,11	0,1	
128	B	Poteaux métal noyés murs - UR58	Métal	Peinture	HD	0,09	0,1	
123	C	Murs périphériques béton peints - UR29	Béton	Peinture	HD	0,09	0,1	
129	C	Portail métal peint - Ouvrant extérieur - UR64	Métal	Peinture	HD	1,1	0,1	
120	C	Portail métal peint - Ouvrant intérieur - UR35	Métal	Peinture	HD	1,6	0,1	
115	D	Conduits AEP Métal peint - UR42	Métal	Peinture	HD	0,09	0,1	
118	D Centre	Porte intérieure bois #3 - Dormant - UR31	Bois	Peinture	HD	0,08	0,1	
119	D Centre	Porte intérieure bois #3 - Ouvrant - UR32	Bois	Peinture	HD	0,1	0,1	
127	D Droite	Portail métal peint #2 - Ouvrant - UR55	Métal	Peinture	HD	1,5	0,1	
126	D Gauche	Porte deux vantaux - Ouvrant - UR47	Bois	Peinture	HD	0,07	0,1	
	Plafond	Faux-plafonds - plaques laine minérale aluminium - UR30	aluminium	Brut				Absence de revêtement
124	Plafond	Plafond - Eléments de charpente métal - UR16	Métal	Peinture	HD	0,08	0,1	
125	Sol	Plancher - Béton peint #1 - UR01	Béton	Peinture	HD	0,06	0,1	

Commentaire sur le local	Néant
---------------------------------	--------------

Local 15 (RDC)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
131	A	Porte intérieure bois #3 - Dormant - UR31	Bois	Peinture	HD	0,06	0,1	
132	A	Porte intérieure bois #3 - Ouvrant - UR32	Bois	Peinture	HD	0,06	0,1	
138	A	Poteaux métal noyés murs - UR58	Métal	Peinture	HD	0,04	0,1	
139	B	Cloisons bois - UR61	Bois	Peinture	HD	0,06	0,1	
130	C	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,1	0,1	
134	Plafond	Plancher bois #2 - UR56	Bois	Lasure	HD	0,08	0,1	
135					C	0,05	0,1	
136	Plafond	Solives bois #2 - UR57	Bois	Lasure	HD	0,06	0,1	
137					C	0,04	0,1	
133	Sol	Plancher - Béton peint #1 - UR01	Béton	Peinture	HD	0,06	0,1	

Commentaire sur le local Néant

Local 16 (RDC)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
140	A	Porte deux vantaux - Dormant - UR46	Bois	Peinture	HD	0,05	0,1	
141	A	Porte deux vantaux - Ouvrant - UR47	Bois	Peinture	HD	0,08	0,1	
148	B	Fenêtre haute bois #2 - Dormant - UR59	Bois	Peinture	HD	0,1	0,1	
149	B	Fenêtre haute bois #2 - Ouvrant - UR60	Bois	Peinture	HD	0,07	0,1	
147	B	Murs périphériques béton peints - UR29	Béton	Peinture	HD	0,07	0,1	
142	C	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,06	0,1	
145	C	Porte intérieure bois #3 - Dormant - UR31	Bois	Peinture	HD	0,06	0,1	
146	C	Porte intérieure bois #3 - Ouvrant - UR32	Bois	Peinture	HD	0,08	0,1	
150	D	Cloisons bois - UR61	Bois	Peinture	HD	0,04	0,1	
153	D	Escalier - main courante métal - UR62	Métal	Peinture	HD	0,03	0,1	
154					C	0,07	0,1	
152	D	Escalier bois - Limon - UR22	Bois	Peinture	HD	0,03	0,1	
151	D	Escalier bois- Ensemble des marches - UR21	Bois	Peinture	HD	0,06	0,1	
	Plafond	Faux-plafonds - plaques laine minérale aluminium - UR30	aluminum	Brut				Absence de revêtement
143	Plafond	Plafond - Eléments de charpente métal - UR16	Métal	Peinture	HD	0,05	0,1	
144	Sol	Plancher - Béton peint #1 - UR01	Béton	Peinture	HD	0,03	0,1	

Commentaire sur le local Néant

Local 17 (RDC)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
159	A	Porte intérieure bois #3 - Dormant - UR31	Bois	Peinture	HD	0,05	0,1	
160	A	Porte intérieure bois #3 - Ouvrant - UR32	Bois	Peinture	HD	0,09	0,1	
155	B	Fenêtre haute bois #2 - Dormant - UR59	Bois	Peinture	HD	0,07	0,1	
156	B	Fenêtre haute bois #2 - Ouvrant - UR60	Bois	Peinture	HD	0,08	0,1	
164	C	Conduits AEP Métal peint - UR42	Métal	Peinture	HD	0,07	0,1	
157	C	Murs périphériques béton peints - UR29	Béton	Peinture	HD	0,08	0,1	
165	C	Portail métal peint - Ouvrant extérieur - UR64	Métal	Peinture	HD	1	0,1	
163	C	Portail métal peint - Ouvrant intérieur - UR35	Métal	Peinture	HD	1,2	0,1	
158	D	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,07	0,1	
	Plafond	Faux-plafonds - plaques laine minérale aluminium - UR30	aluminium	Brut				Absence de revêtement
161	Plafond	Plafond - Eléments de charpente métal - UR16	Métal	Peinture	HD	0,08	0,1	
162	Sol	Plancher - Béton peint #1 - UR01	Béton	Peinture	HD	0,04	0,1	
Commentaire sur le local			Néant					

Local 18 (RDC)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	A	Murs intérieurs béton brut - UR02	Béton	Brut				Absence de revêtement
168	A	Portail métal peint - Ouvrant intérieur - UR35	Métal	Peinture	HD	1,4	0,1	
173	B Centre	Support mural métal - UR69 n°1	Métal	Peinture	HD	3,7	0,1	
174	B Droite	Support mural métal - UR69 n°2	Métal	Peinture	HD	4	0,1	
	C	Portail métal brut - Bâti et ouvrants extérieurs - UR05	Métal	Brut				Absence de revêtement
	C	Portail métal brut - Bâti et ouvrants intérieurs - UR04	Métal	Brut				Absence de revêtement
169	D Droite	Grille métal peint - Dormant - UR65	Métal	Peinture	HD	0,08	0,1	
170	D Droite	Grille métal peint - Ouvrant - UR66	Métal	Peinture	HD	0,08	0,1	
171	D Gauche	Porte intérieure métal #1 - Dormant - UR67	Métal	Peinture	HD	6,3	0,1	
172	D Gauche	Porte intérieure métal #1 - Ouvrant - UR68	Métal	Peinture	HD	8,9	0,1	
166	Plafond	Plafond - Eléments de charpente métal - UR16	Métal	Peinture	HD	0,1	0,1	
	Plafond	Plafond - Plaques ondulés - UR16	fibres-ciment	Brut				Absence de revêtement

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
167	Sol	Plancher - Béton peint #1 - UR01	Béton	Peinture	HD	0,11	0,1	
Commentaire sur le local			Néant					

Local 19 (RDC)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
177	A Centre	Porte intérieure métal #1 - Dormant - UR67	Métal	Peinture	HD	10,2	0,1	
178	A Centre	Porte intérieure métal #1 - Ouvrant - UR68	Métal	Peinture	HD	13,5	0,1	
	A Droite	Escalier bois - Balustre - UR23	Bois	Brut				Absence de revêtement
	A Droite	Escalier bois - Limon - UR22	Bois	Brut				Absence de revêtement
	A Droite	Escalier bois - Main courante - UR24	Bois	Brut				Absence de revêtement
	A Droite	Escalier bois- Ensemble des marches - UR21	Bois	Brut				Absence de revêtement
175	A Gauche	Grille métal peint - Dormant - UR65	Métal	Peinture	HD	0,1	0,1	
176	A Gauche	Grille métal peint - Ouvrant - UR66	Métal	Peinture	HD	0,08	0,1	
	B	Portail métal brut - Bâti et ouvrants extérieurs - UR05	Métal	Brut				Absence de revêtement
	B	Portail métal brut - Bâti et ouvrants intérieurs - UR04	Métal	Brut				Absence de revêtement
	C	Murs intérieurs béton brut - UR02	Béton	Brut				Absence de revêtement
179	Plafond	Plafond - Eléments de charpente métal - UR16	Métal	Peinture	HD	0,1	0,1	
	Plafond	Plafond - Plaques ondulés - UR16	fibres-ciment	Brut				Absence de revêtement
	Plafond	Plancher bois brut - UR20	Bois	Brut				Absence de revêtement
	Plafond	Solives bois brutes - UR19	Bois	Brut				Absence de revêtement
180	Sol	Plancher - Béton peint #1 - UR01	Béton	Peinture	HD	0,1	0,1	
Commentaire sur le local			Néant					

Local 20 (R+1)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	A	Garde-corps bois - UR25	Bois	Brut				Absence de revêtement
	C	Murs périphériques béton brut - UR03	Béton	Brut				Absence de revêtement
	D	Murs intérieurs béton brut - UR02	Béton	Brut				Absence de revêtement
181	Plafond	Plafond - Eléments de charpente métal - UR16	Métal	Peinture	HD	0,1	0,1	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	Plafond	Plafond - Plaques ondulés - UR16	fibre-ciment	Brut				Absence de revêtement
	Sol	Plancher bois brut - UR20	Bois	Brut				Absence de revêtement
Commentaire sur le local			Néant					

Local 21 (R+1)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	A	Garde-corps bois - UR25	Bois	Brut				Absence de revêtement
182	B	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,05	0,1	
183	D	Murs périphériques béton peints - UR29	Béton	Peinture	HD	0,02	0,1	
	Plafond	Faux-plafonds - plaques laine minérale aluminium - UR30	aluminium	Brut				Absence de revêtement
184	Plafond	Plafond - Eléments de charpente métal - UR16	Métal	Peinture	HD	0,09	0,1	
	Sol	Plancher bois brut - UR20	Bois	Brut				Absence de revêtement
Commentaire sur le local			Néant					

Local 22 (R+1)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
187	A	Garde-corps métal peint - UR70			MD	0,06	0,1	
188					MG	0,05	0,1	
185	C	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,12	0,1	
	Plafond	Faux-plafonds - plaques laine minérale aluminium - UR30	aluminium	Brut				Absence de revêtement
186	Plafond	Plafond - Eléments de charpente métal - UR16	Métal	Peinture	HD	0,06	0,1	
	Sol	Plancher bois brut - UR20	Bois	Brut				Absence de revêtement
Commentaire sur le local			Néant					

Local 23 (R+1)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	A	Garde-corps bois - UR25	Bois	Brut				Absence de revêtement
189	Plafond	Plafond - Eléments de charpente métal - UR16	Métal	Peinture	HD	0,08	0,1	
	Plafond	Plafond - Plaques ondulés - UR16	fibre-ciment	Brut				Absence de revêtement
	Sol	Plancher bois brut - UR20	Bois	Brut				Absence de revêtement

Commentaire sur le local	Néant
--------------------------	-------

Local 24 (R+1)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
191	C	Murs périphériques béton peints - UR29	Béton	Peinture	HD	0,11	0,1	
192	D	Murs intérieurs béton peints - UR28	Béton	Peinture	HD	0,05	0,1	
	Plafond	Faux-plafonds - plaques laine minérale aluminium - UR30	aluminium	Brut				Absence de revêtement
190	Plafond	Plafond - Eléments de charpente métal - UR16	Métal	Peinture	HD	0,05	0,1	
	Sol	Plancher bois brut - UR20	Bois	Brut				Absence de revêtement

Commentaire sur le local	Néant
--------------------------	-------

Local 25 (R+1)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
194	A	Porte intérieure bois #2 - Dormant - UR26	Bois	Peinture	HD	0,04	0,1	
195	A	Porte intérieure bois #2 - Ouvrant - UR27	Bois	Peinture	HD	0,11	0,1	
	C	Murs périphériques béton brut - UR03 n°1	Béton	Brut				Absence de revêtement
	D	Murs intérieurs béton brut - UR02 n°1	Béton	Brut				Absence de revêtement
193	Plafond	Plafond - Eléments de charpente métal - UR16 n°1	Métal	Peinture	HD	0,04	0,1	
	Plafond	Plafond - Plaques ondulés - UR16 n°1	fibres-ciment	Brut				Absence de revêtement
	Sol	Plancher bois brut - UR20 n°1	Bois	Brut				Absence de revêtement

Commentaire sur le local	Néant
--------------------------	-------

LEGENDE

Localisation de la mesure	HG : en Haut à Gauche MG : au Milieu à Gauche BG : en Bas à Gauche	HC : en Haut au Centre C : au Centre BC : en Bas au Centre	HD : en Haut à Droite MD : au Milieu à Droite BD : en Bas à Droite
---------------------------	---	---	---

ANNEXE : Plans et/ou Croquis

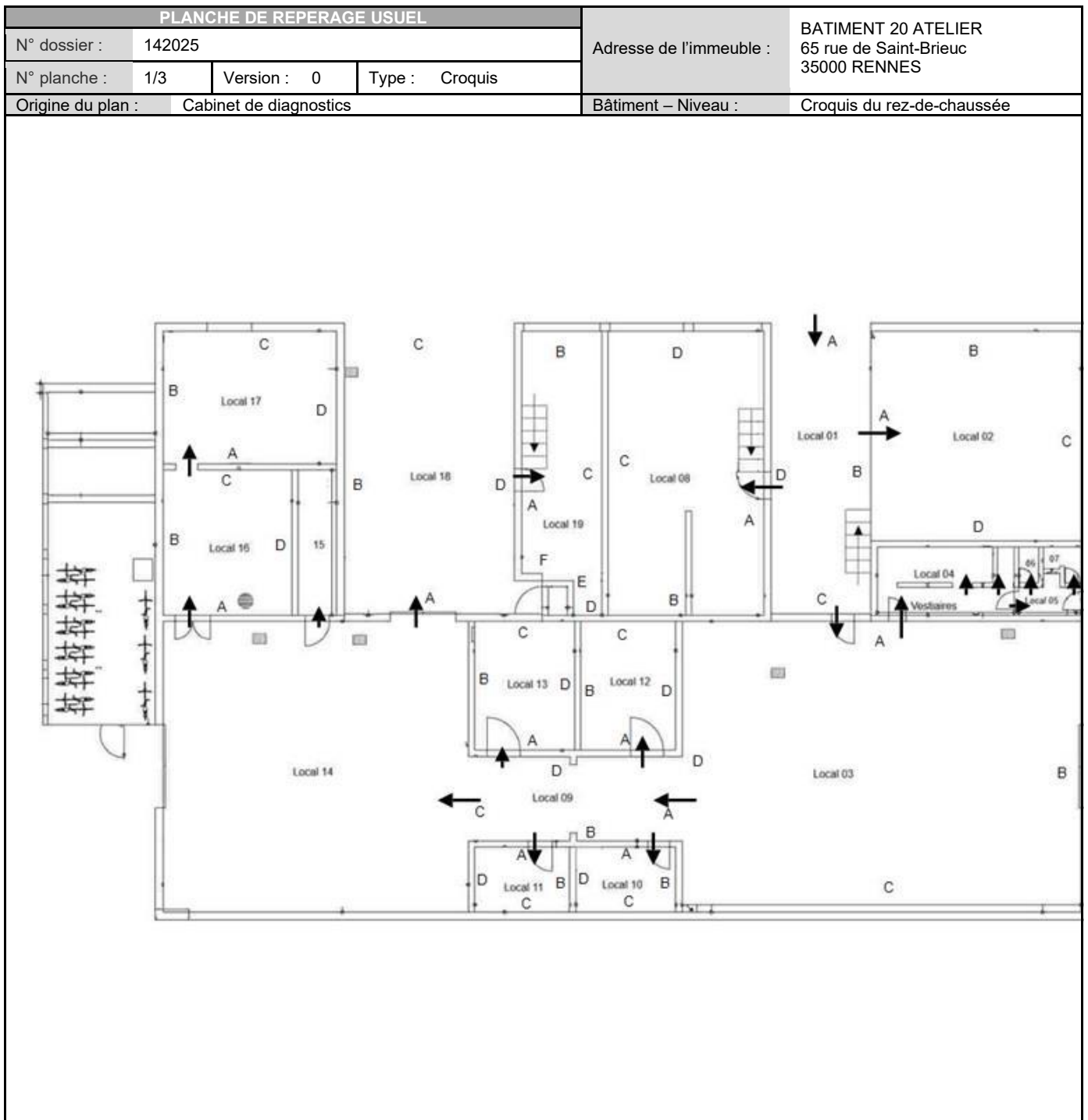
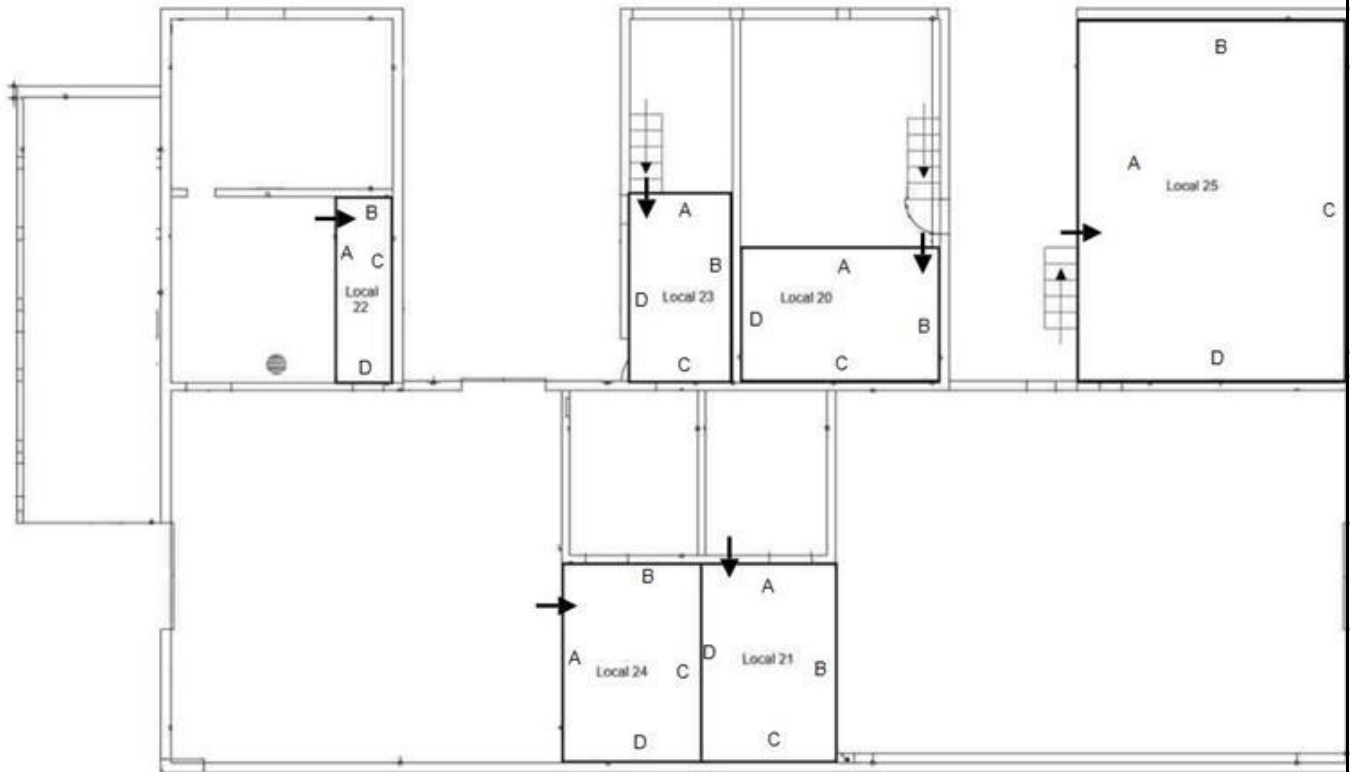


PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 65 rue de Saint-Brieuc 35000 RENNES	BATIMENT 20 ATELIER 65 rue de Saint-Brieuc 35000 RENNES
N° dossier :	142025				
N° planche :	2/3	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics				
				Bâtiment – Niveau :	Croquis de l'étage



ANNEXE : ATTESTATION D'ASSURANCE



Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE** - Succursale en France - 1 Cours Michelet – CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, (« la Compagnie ») certifions par la présente que la société :

Bureau Veritas S.A.
Immeuble Newtime - 40/52 boulevard du Parc
FR - 92200 Neuilly sur Seine

agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale,

Bureau Veritas Exploitation S.A.S.
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre compagnie la police n° **FRL001575** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incombent dans l'exercice de ses activités garanties et notamment :

Missions travaux :

- ☐ Repérage amiante avant travaux / démolition (tout domaine d'activité)
- ☐ Mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- ☐ Examen visuel des surfaces traitées (tout domaine d'activité)
- ☐ Repérage du plomb avant travaux (tout domaine d'activité)
- ☐ Diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets (tout domaine d'activité)
- ☐ Etat parasitaire
- ☐ Etat relatif à la présence de termites
- ☐ Diagnostic mûrle

Missions exploitation :

- ☐ Repérage amiante pour intégration aux documents de traçabilité et de cartographie amiante (pour DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- ☐ Création ou mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- ☐ Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- ☐ Diagnostic radon
- ☐ Diagnostic technique global
- ☐ Diagnostic accessibilité

Missions transaction / location :

- ☐ Repérage amiante pour établissement du constat vente
- ☐ Constat des risques d'exposition au plomb
- ☐ Etat relatif à la présence de termites
- ☐ Diagnostic de performance énergétique
- ☐ Etat de l'installation intérieure d'électricité
- ☐ Etat de l'installation intérieure de gaz
- ☐ Mesurages Carrez - Boutin
- ☐ Etat des risques

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR
00 487 424 608

Siège social :
Königsstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne
www.agcs.allianz.com



Autres missions :

- ☐ Assistance technique amiante et plomb
- ☐ Prélèvement et analyse de matières dangereuses

Il est précisé que SONT EXCLUS LES DOMMAGES CAUSES PAR L'AMIANTE.

Période d'assurance : du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Le contenu de la présente attestation ne peut en aucun cas être considéré ou interprété comme dérogeant ou modifiant l'une des conditions ou dispositions de la police ci-dessus mentionnée.

Fait à Paris La Défense, le 7 janvier 2025.
Pour la compagnie

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne
www.agcs.allianz.com

ANNEXE : ATTESTATION FABRICANT DE L'APPAREIL A FLUORESCENCE X INDIQUANT LA DUREE DE VIE DE LA SOURCE



Fabrication, Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements
scientifiques

Recommended usage time for Co-57 isotope source in Heuresis XRF Analysis

Traduction du document d'Heuresis corp (au dos) effectuée par Fondis Electronic
Durée d'utilisation recommandée pour la source d'isotope Co-57 équipant l'analyseur de
fluorescence X d'Heuresis

15 Mars 2016

Pour valoir ce que droit,

En ce qui concerne la performance de l'instrument de fluorescence X portable d'Heuresis, muni d'une source d'isotope Co-57, conçu pour les applications de détection de plomb dans la peinture, nous déclarons les éléments suivants :

En se fondant sur la demi-vie prouvée du Co-57 d'une durée de 271,8 jours et sur les caractéristiques techniques de la détection en temps réel du système, la durée d'utilisation maximale d'une source au Co-57 est déterminée par l'activité minimum restante nécessaire à une analyse d'une durée pertinente avec des rapports signal-sur-bruit statistiquement acceptables. Lorsqu'on s'approche de la fin de vie de la source, le rapport signal-sur-bruit décroît jusqu'au point d'être masqué par le bruit de fond électronique.

Pour une activité inférieure à 29 MBq, le temps d'analyse nécessaire croît jusqu'au niveau de rendre l'instrument impraticable à l'application d'analyse de plomb dans la peinture. Pour des activités très basses, d'autres sources d'erreurs diminuent aussi la précision des résultats.

Pour un analyseur équipé d'une source au Co-57 d'activité initiale de 185 MBq, cette limite est atteinte après 24 mois.

Cette limite est indépendante de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance d'activité de la source débute au moment de sa fabrication. Compte tenu de la décroissance de la source, la durée réelle d'analyse nécessaire à l'acquisition de données analytiques pertinentes augmente au moins de façon proportionnelle.

La durée maximum d'utilisation déclarée de 24 mois (compte tenu de l'activité initiale de 185 MBq), avant de procéder au renouvellement recommandé de la source, est fondée sur des constantes et des lois physiques. Passé cette durée, les analyseurs deviennent inopérants à leur usage. L'intervalle maximum de renouvellement des sources ne doit donc pas excéder cette durée maximale de façon à maintenir le cycle de fonctionnement correct qui respecte les performances de l'analyseur.

Pour une analyse conduite par l'analyseur de fluorescence X Heuresis Pb200i sur un échantillon contenant 1 mg/cm² de plomb, nous déclarons qu'au-delà de la durée maximale énoncée ci-dessus (i.e. 24 mois), nous ne pouvons garantir que l'analyse décrite ci-dessus puisse être conduite avec une marge d'erreur dans les limites des spécifications de notre produit.

Ken Martins,

Vice-Président, Directeur de la Sécurité et Personne Compétente en Radioprotection Heuresis corporation

Nom de la société : BUREAU VERITAS

Modèle de l'analyseur :	Pb200i
Numéro de série analyseur :	1394
Activité de la source (Mbq) :	185
Numéro de série de la source :	CO57.2379.24
Date d'origine de la source :	02/04/2024
Date de fin de validité de la source :	02/04/2026



Fondis Electronic
26, avenue Duguay Trouin,
entrée D - CS 60507
78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : <https://www.physitek.fr>



SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 - APE 4652Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles.



Fabrication, Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements
scientifiques

Recommended usage time for Co-57 isotope source in Heuresis XRF Analysis

To Whom It May Concern,

15 March 2016

With regard to the instrument performance of Co-57 isotope source based handheld Heuresis XRF analyzers, Model Pb200i, designed for lead-in-paint applications, we state the following:

Based on the established physical half-life of Co-57 of 271.8 days and the live time characteristics of the detection system, the maximum use for a Co-57 source is determined by the minimum remaining activity for a useful analysis time with statistically acceptable signal-to-noise ratios. Towards the end of the life for the source the signal-to-noise ratio decreases until the electronic noise sources becomes more dominant.

At an activity below 29MBq the required analysis time increases to levels which render the instrument impractical for the application. At very low activities also other sources of error diminish the precision and accuracy of the results.

For an analyzer with a Co-57 source with an initial activity of 185 MBq this limit is reached after 24 months.

These limits are independent of the actual use of the instrument. The clock for the decay of the source starts with the assembly of the source. With the decay of the source the actual analysis time necessary to acquire meaningful analytical data increases at least proportionally.

The stated maximum usage time of 24 months (with an initial 185 MBq source) prior to the recommended resourcing is based on physical constants and laws. Past those usage periods the units become not practical to use. The maximum resourcing intervals should therefore be scheduled to not exceed those maximum periods to ensure the optimum duty cycle within proper performance characteristics the analyzer.

Assuming that an analysis is performed with a Heuresis Pb200i, XRF analyzer on a sample containing 1 mg/cm² of lead, we state the following: Beyond the time limit stated above (i.e. 24 months), we cannot guarantee that the analysis described above can be performed with an error smaller than described in our product specifications.



Ken Martin, CIH
VP, Director Compliance
Heuresis corporation
63 Chapel Street
Newton, MA 02458 USA
Mobile: +1 617-751-8286
Fax: +1 617-467-5024
kenmartin@heuresistech.com
www.heuresistech.com



Fondis Electronic
26, avenue Duguay Trouin,
entrée D - CS 60507
78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : <https://www.physitek.fr>



SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 - APE 4652Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles.